



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Liban

Question au Gouvernement n° 1958

Texte de la question

LIBAN

M. le président. La parole est à M. Hervé de Charette, pour le groupe UMP.

M. Hervé de Charette. Monsieur le président, mesdames, messieurs, ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères et concerne la situation au Liban.

Ce qui se passe actuellement au Liban revêt la plus haute importance. Après l'interminable guerre civile des années soixante-dix et quatre-vingt, après l'arrivée des troupes syriennes pour contribuer d'abord au retour de la paix civile, mais qui s'est progressivement, et depuis longtemps, transformée en une occupation pure et simple du Liban par la Syrie, après le meurtre du président Rafik Hariri, voici que le peuple libanais s'est mis en mouvement.

Je veux d'abord exprimer, ici, au nom de l'UMP, l'émotion profonde de tout notre Parlement. Depuis le premier jour de sa création, le Liban est un pays ami de la France. Tout ce qui s'y passe touche le cœur des Français. Ses succès nous réjouissent, ses malheurs sont les nôtres.

Pendant longtemps, nous avons patienté, en espérant que les autorités syriennes finiraient par prendre conscience de la nécessité d'appliquer les accords de Taëf, de restaurer la souveraineté libanaise et de fonder les rapports syro-libanais sur un partenariat entre pays souverains.

M. Pierre Lellouche. Il y a seize ans !

M. Hervé de Charette. Tel n'est décidément pas le cas. Depuis des semaines, mes chers collègues, le cœur des Français bat au rythme des événements qui se succèdent à Beyrouth, dans la montagne libanaise, à Tripoli et dans la Békaa.

Permettez-moi d'évoquer ici la mémoire du général de Gaulle, pour dire : " Vive le Liban libre ! "

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

Monsieur le ministre, je voudrais vous présenter trois demandes.

Premièrement, je vous prie de transmettre au Président de la République le message de notre soutien total pour l'action qu'il a conduite et qu'il conduit pour la mise en oeuvre de la résolution 1559. Le peuple libanais a un besoin crucial du soutien de la France pour gagner la bataille de la liberté et de la démocratie.

Deuxièmement, je voudrais profiter de cette séance pour adresser au parlement du Liban un appel solennel, afin que le pays du Cèdre s'unisse pour donner au monde l'exemple d'un peuple qui se libère par la voie démocratique et pacifique d'élections libres.

M. Pierre Lellouche. Comme en Ukraine !

M. Hervé de Charette. Je vous demande, monsieur le ministre, de transmettre, par la voie officielle, cet appel du Parlement français.

Je souhaite enfin, monsieur le ministre, que vous nous indiquiez quelles initiatives vous comptez prendre pour nous aider à découvrir la vérité sur le meurtre du président Hariri, pour que nous connaissions enfin le calendrier du retrait syrien et pour que des engagements libanais soient pris concernant les élections législatives.

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Michel Barnier, *ministre des affaires étrangères*. Monsieur de Charrette, comme vous l'avez dit : " le peuple libanais s'est mis en mouvement. " Et, chaque jour, il s'exprime et il manifeste, dans la dignité, avec force, et avec quelle ferveur - on l'a vu hier encore dans les rues de Beyrouth.

Que dit le peuple libanais ? Qu'il veut enfin être maître de son destin, libre de ses décisions, respecté dans sa souveraineté et dans son territoire. Et vous, mesdames et messieurs les députés, je le dis officiellement au nom du Gouvernement et du Président de la République, nous soutenons cette espérance, qui est, en même temps, une exigence.

Et nous souhaitons que tous ceux qui s'expriment dans la rue à Beyrouth puissent travailler à ce nouvel élan et cette souveraineté, en dialoguant ensemble.

Voilà pourquoi, dans le cadre de la résolution 1559 des Nations unies, tous ensemble - je parle de la communauté internationale -, nous avons demandé que les troupes et les services syriens se retirent définitivement et complètement du Liban (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française*), selon un calendrier, dont la crédibilité devra être vérifiée par le secrétaire général des Nations unies.

Mais nous avons, sur ce point, pris acte des premières décisions du président syrien Bachar el-Assad.

Voilà pourquoi nous souhaitons, nous aussi, que se déroulent des élections libres et démocratiques, sous le contrôle d'observateurs internationaux.

Comme le peuple libanais, nous souhaitons, nous aussi, que toute la vérité soit faite sur le meurtre de Rafik Hariri.

Nous sommes et resterons aux côtés de tous les Libanais, parce que rien de ce qui concerne ce peuple et ce pays ne laissera jamais la France indifférente. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Hervé de Charette](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1958

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 16 mars 2005